



Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Dixième session

Addis-Abeba (hybride), 23-25 avril 2024

Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes

Note conceptuelle

I. Contexte

1. Le Forum régional africain pour le développement durable est une plateforme annuelle intergouvernementale et multipartite mandatée par l'Assemblée générale dans ses résolutions 67/290, 70/1 et 70/299. Le Forum a été mis en place suite à l'adoption des résolutions 930 (XLVIII) et 939 (XLIX) lors des huitième et neuvième réunions annuelles conjointes du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, qui se sont tenues respectivement en 2015 et 2016.

2. Le Forum régional africain entreprend un suivi et un examen intégrés des objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et des objectifs de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. En effet, pour l'Afrique, les deux programmes de développement constituent un cadre synergique pour parvenir à un développement durable inclusif et centré sur les personnes dans la région.

3. Le Forum régional africain est l'un des trois mécanismes chargés de suivre, d'examiner et de catalyser les actions visant à réaliser les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063. Les autres mécanismes sont les examens nationaux volontaires et, au niveau mondial, le forum politique de haut niveau pour le développement durable. Pour compléter ces processus et soutenir l'action locale, les gouvernements nationaux et infranationaux se sont engagés dans des processus d'examen local volontaire. À cet égard, le Forum régional africain constitue également une plateforme d'apprentissage par les pairs, notamment en ce qui concerne les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires réalisés par des entités infranationales.



4. Le Forum régional africain est organisé par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement (BAD) et diverses entités du système des Nations Unies.

5. La dixième session du Forum régional africain sera ainsi organisée par la CEA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et diverses entités du système des Nations Unies. Elle réunira des ministres, des hauts fonctionnaires, des experts et des praticiens des membres de la CEA, du secteur privé, de la société civile, des institutions universitaires et des entités des Nations Unies.

II. Thème

6. Le thème de la dixième session du Forum régional africain est : « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes ». Il est aligné sur le thème de la réunion de 2024 du forum politique de haut niveau, à savoir : « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes ».

7. À mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030, l'économie mondiale reste vulnérable, naviguant dans un environnement mondial incertain caractérisé par une croissance mondiale modérée, des conditions de financement précaires, des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et des crises climatiques qui se déclenchent rapidement. Ces chocs déstabilisants multiples ont particulièrement pesé sur la dynamique de croissance socio-économique des économies en développement, en particulier des pays vulnérables et à faible revenu, rendant encore plus difficile un relèvement complet après les pertes dues aux pandémies. Le resserrement monétaire important et l'incertitude politique persistante dans le monde entier ont fondamentalement exacerbé le surendettement et la vulnérabilité, surtout pour les pays dont les positions budgétaires sont très limitées. Selon les estimations, le service de la dette extérieure des pays les moins avancés est passé de 46 milliards de dollars en 2021 à environ 60 milliards de dollars en 2023, ce qui les empêche de stimuler la reprise et la croissance¹. Au total, 57 % des pays africains dépensent plus en paiements d'intérêts sur la dette extérieure qu'ils n'investissent dans les soins de santé², et presque tous dépensent plus en intérêts qu'ils n'investissent dans la lutte contre le changement climatique. En outre, la prolongation de la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine reste un risque mondial majeur qui accroît l'incertitude et pourrait aggraver l'insécurité alimentaire et le coût de la vie en Afrique. Le changement climatique, qui menace les vies, les moyens de subsistance et les activités économiques, se poursuit sans relâche. Par ailleurs, l'affaiblissement du multilatéralisme et la fragmentation géopolitique continuent d'éroder le tissu social des sociétés, intensifiant la polarisation alors que les nations sont confrontées à des crises de gouvernance et à une instabilité politique accrues. Ainsi, la convergence de ces crises géopolitiques, socio-économiques, financières et climatiques n'a servi qu'à amplifier les difficultés économiques,

¹ *Rapport 2023 sur les pays les moins avancés : Pour un financement du développement à l'épreuve des crises* (publication des Nations Unies, 2023).

² Allocution du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, prononcée pendant le dialogue de haut niveau de la Série de dialogues sur l'Afrique organisée sur le thème : « Marché et échelle : débloquent l'industrialisation par le commerce intra-africain », New York, 24 mai 2023.

à réduire la prospérité et le progrès sociétal en exacerbant la pauvreté et les inégalités.

8. Face à ces vents contraires, la réalisation des objectifs de développement durable est sérieusement compromise. L'architecture financière internationale ne parvient pas à canaliser l'épargne mondiale vers des investissements liés aux objectifs au rythme et à l'échelle requis³. Dans son rapport intitulé *World Investment Report 2023: Investing in Sustainable Energy for All* (Rapport sur l'investissement dans le monde 2023 : Investir dans l'énergie durable pour tous), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) souligne un déficit d'investissement annuel croissant ; la disparité actuelle s'élève à plus de 4 000 milliards de dollars par an, soit une augmentation significative par rapport aux 2 500 milliards de dollars enregistrés en 2015, lorsque les objectifs ont été lancés dans le cadre du Programme 2030⁴. Le coût annuel de la réalisation des objectifs entre 2023 et 2030 pour les pays en développement varie entre 6 900 milliards et 7 600 milliards de dollars, en fonction de la voie choisie⁵. Selon l'indice de réalisation des objectifs de développement durable, calculé tous les ans, le taux de réalisation des objectifs au niveau mondial n'a que légèrement augmenté, passant de 64 % en 2015 à 66 % en 2019 - ce qui est beaucoup trop lent pour réaliser les objectifs avant 2030, et les progrès sont très inégaux au sein des pays et entre eux.

9. En Afrique en particulier, les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 ont été inégaux, avec des différences significatives entre les sous-régions, entre les pays et entre les zones rurales et urbaines. Des progrès constants ont été réalisés sur des cibles clés des objectifs, notamment en ce qui concerne la couverture du réseau mobile 4G, l'accès à l'eau potable et les taux d'électrification⁶. Si les tendances actuelles se maintiennent, l'écart entre les pays à revenu élevé et les pays à faible revenu en ce qui concerne les résultats liés aux objectifs risque d'être plus important en 2030 (29 points) qu'en 2015 (28 points)⁷. Cela signifie que le risque de perdre une décennie de progrès vers la convergence mondiale est élevé. Il est inquiétant de constater qu'aucun objectif ne devrait être atteint au niveau mondial. Il ne fait aucun doute que les multiples crises géopolitiques auxquelles le monde est actuellement confronté entraveront encore davantage les progrès vers 2030. Il faut donc redoubler d'efforts pour que l'Afrique réalise les objectifs avant la date-butoir de 2030.

10. De même, le monde est gravement en retard par rapport à l'Accord de Paris et aux cibles de l'objectif 13. À l'heure actuelle, le réchauffement de la planète est de 1,2 °C et se poursuit à un rythme de plus de 0,3 °C par décennie⁸.

³ Au cours des cinq années qui ont précédé 2020, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs étaient déjà très lents.

⁴ Publication des Nations Unies, 2023 (en anglais).

⁵ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), « La CNUCED évalue le coût vers la réalisation des objectifs de développement durable », 18 septembre 2023.

⁶ Union africaine, Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement et Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement durable en Afrique 2023 Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine à tous les niveaux* (Addis-Abeba, 2023).

⁷ Jeffrey D. Sachs et al., *Implementing the SDG Stimulus: Sustainable Development Report 2023* (Mise en œuvre du plan de relance des objectifs de développement durable : Rapport sur le développement durable 2023) (Dublin, Dublin University Press, 2023).

⁸ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Résumé à l'intention des décideurs, dans Réchauffement planétaire de 1,5 °C - Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté*, sous la direction de Valérie Masson-Delmotte et al. (Cambridge, Cambridge University Press, 2018).

À ce rythme, la probabilité de dépasser les 1,5 °C, même en l'espace d'une décennie, est élevée. Selon l'*Emissions Gap Report 2022* Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions du Programme des Nations Unies pour l'environnement, les politiques actuelles mettent le monde sur la voie d'un réchauffement de 2,8 °C d'ici à 2100⁹. Atteindre les objectifs actuels de contribution déterminée au niveau national conduirait encore à un réchauffement d'environ 2,4 °C d'ici à 2100, ce qui causerait des ravages dans le monde entier et aurait des effets négatifs considérables, en particulier pour les économies africaines, compte tenu de leur vulnérabilité accrue et de leur faible capacité d'adaptation. Sur les 68 pays vulnérables composant le Groupe vulnérable des vingt (V20), 28 se trouvent en Afrique¹⁰. Il est donc essentiel que le monde renforce d'urgence ses engagements dans le domaine du climat, notamment en augmentant le financement de la lutte contre le changement climatique, qui reste terriblement insuffisant.

11. Malgré ces nouvelles inquiétantes, il est encore possible de mettre les bouchées doubles et de réaliser les objectifs de développement durable. À mi-parcours du Programme 2030, tous les pays africains doivent de toute urgence accélérer les mesures de lutte contre le changement climatique et les transitions vertes afin de stimuler le développement résilient, inclusif et durable du continent. Les nations africaines peuvent redéfinir leurs modèles de développement socio-économique en se concentrant stratégiquement sur l'investissement dans les transitions vertes qui ont le potentiel de créer de meilleurs emplois, de faire progresser l'égalité des sexes, de lutter contre la pauvreté croissante, de réduire les émissions de carbone, de préserver les ressources naturelles et de lutter contre les inégalités de manière durable. En conséquence, plusieurs pays africains sont devenus de plus en plus actifs dans l'investissement dans les transitions vertes ; cependant, les flux financiers liés au climat à destination de l'Afrique sont loin de répondre aux besoins¹¹. La Zone de libre-échange continentale africaine sera un levier particulièrement important pour un avenir résilient en renforçant la valeur ajoutée et en éliminant la pauvreté. Avec un investissement adéquat dans des chaînes de valeur durables, le commerce intra-africain peut prospérer sur la base d'investissements verts - le meilleur exemple étant la chaîne de valeur des batteries liée à des minéraux critiques. Les investissements dans les technologies durables et l'innovation, l'agriculture « intelligente » en termes de climat, les énergies renouvelables et les transports, la biodiversité et le développement du capital humain seront tous cruciaux pour accélérer la marche vers un avenir inclusif, résilient et durable.

12. Intrinsèquement, le Programme 2030 est un programme d'investissement. Le monde doit modifier ses modèles d'investissement actuels en augmentant le financement vers la durabilité pour concrétiser l'avenir que nous voulons. Le coût du financement du développement et l'accès à celui-ci restent un défi de taille, le surendettement empêchant la plupart des pays africains d'accéder à des capitaux à des taux abordables sur les marchés internationaux. D'ici à 2050, 150 000 milliards de dollars seront nécessaires pour les technologies et les infrastructures de transition énergétique, dont 5 300 milliards de dollars par an pour la seule transformation du secteur

⁹ Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Emissions Gap Report 2022: The Closing Window – Climate Crisis Calls for Rapid Transformation of Societies* (Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions : la fenêtre se referme - La crise climatique appelle à une transformation rapide des sociétés) (Nairobi, 2022).

¹⁰ Voir www.v-20.org/members (en anglais).

¹¹ Le déficit de financement annuel est estimé à environ 120 milliards de dollars, alors que le continent ne reçoit que 2 % des flux financiers mondiaux consacrés aux énergies propres. (*Situation et perspectives de l'économie mondiale 2024*, publication des Nations Unies, 2024).

mondial de l'énergie¹². Par conséquent, pour combler le déficit de financement des objectifs, il faudra adopter une approche novatrice favorisant la mobilisation des ressources nationales, les financements innovants et les investissements à long terme. La résolution des problèmes liés à l'architecture financière mondiale et à la viabilité de la dette, notamment, est essentielle à la réalisation des objectifs, à l'allègement des contraintes financières, à la réduction du surendettement et à l'augmentation du volume des financements destinés aux économies en développement. Dans cette optique, les États Membres de l'ONU devraient adopter le plan de relance de 500 milliards de dollars par an pour les objectifs de développement durable demandé par le Secrétaire général. D'autre part, l'opérationnalisation effective du fonds pour les pertes et les préjudices, formellement adopté à la vingt-huitième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et l'augmentation des engagements financiers pris en rapport avec le fonds, seront indispensables pour faire face aux impacts des catastrophes climatiques. Il est aussi impératif d'adopter des trajectoires de développement durable à long terme qui fournissent une approche progressive et à moyen-long terme pour guider les politiques de développement durable, non seulement jusqu'en 2030 mais aussi jusqu'en 2050, en mettant particulièrement l'accent sur l'égalité des sexes, l'inclusion sociale et le principe de ne pas faire de laissés pour compte. Il sera essentiel de s'engager en faveur d'une coopération pacifique au service du Programme 2030 et de tous les autres accords multilatéraux, car les tensions géopolitiques actuelles entravent la réalisation des objectifs et détournent les ressources financières et humaines du développement durable.

13. De fait, la réalisation des objectifs de développement durable à la date butoir de 2030 exigera une approche mondiale transformatrice. Pour l'Afrique, la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 est un impératif, et il est nécessaire de prendre des mesures et de trouver des solutions pour réaliser ces deux programmes.

14. La nécessité de redoubler d'efforts pour rétablir la confiance dans le multilatéralisme et sauvegarder la planète Terre et ses habitants est un facteur de réussite incontournable. Compte tenu de la nature interconnectée de l'économie mondiale, une réponse mondiale partagée est nécessaire pour garantir que tous les pays, et les pays en développement en particulier, puissent effectivement mettre en place des processus et des systèmes équitables, justes et transparents pour gérer et mettre rapidement en œuvre des solutions innovantes. Dans cet effort, l'action et la participation de tous les secteurs de la société, y compris les pouvoirs publics à tous les niveaux, le secteur privé, les institutions académiques, la société civile et les individus - les jeunes et les femmes en particulier - seront indispensables. Avant tout, l'action et l'appropriation par l'Afrique de son paradigme de développement et des solutions qu'elle élabore avec ses partenaires mondiaux sous-tendront la création de retombées positives et la réalisation d'objectifs communs qui bénéficieront à l'Afrique comme au reste du monde.

15. La dixième session du Forum régional africain est une excellente occasion de remédier aux lacunes et de tirer parti des potentialités nouvelles pour assurer une mise en œuvre robuste, accélérée et rapide du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en plaçant un accent particulier sur le deuxième Plan décennal de mise en œuvre de ce dernier.

16. Le Sommet de l'avenir, qui se tiendra en septembre 2024, est une occasion unique d'élaborer et de promouvoir des interventions efficaces pour réaliser les objectifs de développement durable et tracer la voie du développement durable au-delà de 2030. La dixième session du Forum régional africain est une occasion idéale pour mobiliser une forte participation de

¹² *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2024.*

l'Afrique à ce Sommet et pour aider les pays africains à déterminer quelles y seront leurs priorités et leurs contributions.

17. Les États doivent saisir cette occasion et considérer la seconde moitié de la période couverte par le Programme 2030 comme une chance de préserver les objectifs de développement durable grâce à des mesures audacieuses, innovantes et transformatrices, conformément aux ambitions et aux échéances du Programme 2030, de l'Agenda 2063, de l'Accord de Paris et d'autres cadres mondiaux et régionaux.

18. C'est dans ce contexte que l'objectif, les sous-thèmes et le format de la dixième session du Forum régional africain ont été définis ; ils sont exposés respectivement aux sections III, IV et V du présent document.

III. Objectifs

19. L'objectif global de la dixième session du Forum régional africain est de procéder à un suivi et à un examen au niveau régional des progrès accomplis, de faciliter l'apprentissage par les pairs et de proposer des solutions et des mesures innovantes et porteuses de transformation, afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations, buts et cibles de l'Agenda 2063.

20. Les objectifs spécifiques de la dixième session du Forum régional africain sont les suivants :

a) Passer en revue les progrès accomplis, les difficultés qui se posent et les potentialités qui s'offrent dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et, dans l'esprit du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024, procéder à un examen approfondi de la réalisation en Afrique des objectifs de développement durable n° 1 (Pas de pauvreté), n° 2 (Faim « zéro »), n° 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), n° 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et n° 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs), ainsi que des objectifs correspondants de l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur son deuxième plan décennal de mise en œuvre ;

b) Renforcer la capacité à tirer des enseignements, et préconiser des mesures et des actions politiques efficaces aux niveaux national, régional et mondial, afin de faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 ;

c) Délibérer sur les interventions transformatrices, innovantes et ambitieuses, notamment les mesures et les actions pratiques à prendre pour favoriser l'intégration et l'accélération à grande échelle de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en vue d'atteindre les objectifs de ces deux programmes de développement ;

d) Parvenir à un consensus et adopter des résultats, à savoir :

i) Résumé et messages clés du Forum, synthétisant les priorités des pays africains et les principales options et recommandations politiques visant à éclairer et à stimuler l'action aux niveaux infranational, national, régional et mondial afin d'accélérer la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

ii) Déclaration sur la mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes pour renforcer le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et pour éliminer la pauvreté en période de crises multiples.

21. Les messages clés et la Déclaration serviront également de contribution collective du continent africain au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024, qui se tiendra à New York du 8 au 17 juillet 2024, ainsi qu'au Sommet de l'avenir, qui aura lieu en septembre 2024.

IV. Sous-thèmes

22. Les travaux de la dixième session du Forum régional africain porteront sur les sous-thèmes suivants, élaborés en fonction des cinq objectifs de développement durable qui seront examinés lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024 :

- a) Pas de pauvreté ;
- b) Faim « zéro » ;
- c) Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ;
- d) Paix, justice et institutions efficaces ;
- e) Partenariats pour la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

23. Le Forum régional africain mettra en exergue l'importance capitale des efforts visant à assurer la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, compte tenu des synergies existant entre ces deux programmes de développement et du fait qu'ils se renforcent mutuellement, aménageant ainsi un cadre pour un développement durable et porteur de transformation sur le continent. De façon générale, lors de l'examen de chacun des sous-thèmes, les participants au Forum dégageront des mesures adaptées pour atténuer les incidences des crises multiples et accélérer la mise en œuvre des deux programmes de développement. Ils étudieront les interconnexions entre les différents objectifs de développement durable, définiront et favoriseront une action intégrée pour réaliser des objectifs multiples de manière cohérente, tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas de laissés pour compte.

24. Les délibérations seront éclairées par un rapport analytique concis portant sur chacun des sous-thèmes. L'analyse englobera les objectifs correspondants du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Parmi les questions cruciales à traiter dans le cadre de chaque sous-thème, on peut citer les suivantes :

- a) Les principales tendances constatées et les progrès accomplis dans la réalisation des cibles choisies dans le groupe d'objectifs de développement durable retenu : dans le cadre de chaque sous-thème, les participants examineront et mettront en évidence les liens existants entre les objectifs retenus et d'autres objectifs et cibles, en tenant compte des effets des crises multiples comme indiqué ci-dessus ;
- b) Les difficultés, les obstacles et les questions émergentes, en particulier, les conséquences des crises multiples et des difficultés budgétaires pour les pays qui s'emploient à mettre en œuvre les deux programmes ;
- c) Les potentialités qui se dégagent et les interventions transformatrices, innovantes et ambitieuses, dont les politiques et les mesures concrètes en faveur de l'intégration et de l'accélération des deux programmes à grande échelle, en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 correspondants.

V. Modalités de la session

25. La dixième session du Forum régional africain se tiendra dans un format hybride qui permettra une participation en personne et en ligne. Le Forum comprendra des réunions et manifestations présession, ainsi que les séances principales, décrites en détail ci-dessous.

A. Réunions et manifestations présession

26. La session sera précédée de réunions visant à recueillir et à synthétiser les divers points de vue des parties prenantes et à échanger des idées d'avant-garde, des outils, des données d'expérience, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Des réunions connexes seront également organisées en marge des travaux du Forum régional. Les textes issus de ces réunions éclaireront les débats du Forum régional. Les réunions et manifestations d'avant-session prévues sont les suivantes :

- a) Camp d'entraînement destiné aux jeunes sur la science, la technologie et l'innovation (forum de la jeunesse) ;
- b) Réunion annuelle 2024 de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique ;
- c) Examen des progrès accomplis dans la transformation des systèmes alimentaires ;
- d) Sixième Forum sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique ;
- e) Atelier régional préparatoire sur les examens nationaux et locaux volontaires ;
- f) Atelier à l'intention des grands groupes et autres parties prenante d'Afrique ;
- g) Camp de codage à l'intention des jeunes filles africaines ;
- h) Session des Pourparlers sur le climat pour la sous-région de l'Afrique du Nord ;
- i) « Hackathon » consacré à la transformation numérique.

B. Principaux segments

27. La dixième session du Forum régional africain comprendra les segments ci-après :

- a) L'ouverture de la session, en présence de la Présidente de l'Éthiopie, au cours de laquelle des allocutions seront prononcées par la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, le Président de la Commission de l'Union africaine, le Président de la Banque africaine de développement, le Président du Conseil économique et social, le Secrétaire exécutif de la CEA et le/la Président(e) du Bureau sortant ;
- b) Deux tables rondes de haut niveau :
 - i) La première table ronde donnera le ton du Forum, fournissant des orientations de haut niveau sur les priorités et les actions à mener pour éliminer la pauvreté et sauver les objectifs de développement durable, notamment en accélérant la mise en œuvre du Programme 2030 parallèlement au deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;

- ii) La deuxième table ronde sera consacrée à la manière de tirer parti du Sommet de l'avenir pour se remettre sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable ;
- c) Quatre tables rondes plénières, consacrées aux thèmes suivants :
 - i) Mobiliser les jeunes et susciter chez eux un engagement déterminé plus fort pour exprimer leurs propres perspectives, qui seront partagées au Sommet de l'avenir, et leurs priorités pour renforcer le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;
 - ii) Examens nationaux volontaires et examens locaux volontaires, et mesures nécessaires pour accélérer et intensifier la mise en œuvre des deux programmes de développement ;
 - iii) Tirer parti de la science, de la technologie, de l'innovation et de la transformation numérique ;
 - iv) Innovation et outils pour des données et des statistiques de haute qualité ;
- d) Des réunions parallèles, au cours desquelles les participants procéderont à un examen approfondi des progrès réalisés et de l'apprentissage par les pairs au sujet des cinq sous-thèmes du Forum. Lors de chacune de ces réunions, les intervenants et les participants formuleront un ensemble de messages clés sur lesquels ils se seront accordés, portant sur les options stratégiques et autres mesures visant à accélérer la sortie de crise et la mise en œuvre des deux programmes de développement ;
- e) Des présentations et débats sur des trajectoires transformatrices et des mesures ambitieuses pour une mise en œuvre accélérée des deux programmes de développement, dont des présentations issues de la réunion annuelle de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique et des enseignements tirés des expériences et des efforts nationaux tendant à accélérer la mise en œuvre, qui seront présentées par des membres de la CEA, des coordonnateurs résidents des Nations Unies, ainsi que des représentants des grands groupes et autres parties prenantes.

VI. Produits attendus

28. Les participants généreront les produits suivants, qui feront l'objet d'une large diffusion :
- a) Des rapports sur les sous-thèmes du Forum régional africain ;
 - b) Le document final de la dixième session du Forum, dans lequel seront exposées les priorités arrêtées par consensus par les pays africains, leurs options et recommandations stratégiques sous la forme de messages clés, qui visera à accélérer la mise en œuvre des deux programmes de développement et servira de contribution collective de la région au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024 et au Sommet de l'avenir ;
 - c) Le rapport sur les travaux du Forum, qui contiendra les points saillants, les priorités et les recommandations se rapportant au thème et aux sous-thèmes de la dixième session.

VII. Résultats escomptés

29. La dixième session du Forum régional africain devrait aboutir aux résultats ci-après :

a) Réaliser un consensus sur les actions devant être menées de façon urgente et prioritaire aux niveaux infranational, national, régional et mondial afin d'apporter effectivement des solutions durables, résilientes et innovantes pour renforcer le Programme 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples. Ces priorités seront consignées sous la forme de messages clés et d'une déclaration, qui seront adoptés par le Forum, dont les résultats seront présentés par le Président du Bureau de la dixième session du Forum régional au forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui se tiendra à New York en juillet 2024 ;

b) Renforcer les capacités des pays procédant à des examens nationaux volontaires en 2024 pour entreprendre leurs examens et présenter les rapports d'examen lors du forum politique de haut niveau de 2024 ;

c) Doter les membres de la CEA, la société civile, le secteur privé, les institutions universitaires et les partenaires du développement des connaissances, compétences et outils nécessaires pour agir et élargir la portée des produits du Forum ;

d) Renforcer les engagements et la dynamique et étoffer les partenariats pour renforcer le Programme 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples en apportant des solutions durables, résilientes et innovantes.

VIII. Documentation

30. Les documents de la dixième session du Forum régional africain comprendront :

a) Documentation de présession :

i) Note conceptuelle ;

ii) Rapport sur la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 en Afrique ;

iii) Le rapport sur le soutien de la CEA et de l'Union africaine à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen des deux programmes ;

iv) Des rapports analytiques concis traitant des sous-thèmes de la session ;

v) Les rapports et documents pertinents des réunions et manifestations passées ;

b) Documentation d'après-session :

i) Messages clés adoptés par consensus, pour présentation au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024 ;

ii) Rapport final sur les délibérations de la dixième session du Forum, présentant les principales questions soulevées, les priorités retenues et les recommandations formulées au cours de la session ;

iii) Rapport du sixième Forum sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique ;

- iv) Rapport sur l'atelier régional organisé à l'intention des pays procédant à des examens nationaux volontaires ;
- v) Rapport de l'atelier régional organisé à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes.

IX. Participants

31. La session verra la participation de représentants des entités suivantes :
- a) Tous les membres de la CEA¹³ ;
 - b) Commission de l'Union africaine, Agence de développement de l'Union africaine et Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ;
 - c) Banque africaine de développement ;
 - d) Communautés économiques régionales ;
 - e) Entités du système des Nations Unies et autres organismes et organisations internationales ;
 - f) Grands groupes et autres parties prenantes, y compris la société civile, les organisations commerciales et sectorielles, et les institutions universitaires et de recherche ;
 - g) Partenaires de développement.

X. Langues de travail

32. La session se déroulera en anglais, en arabe et en français ; l'interprétation simultanée sera assurée dans ces trois langues.

XI. Dates et lieu

33. La dixième session du Forum régional africain se tiendra dans un format hybride, à Addis-Abeba, du 23 au 25 avril 2024.

XII. Personnes à contacter

34. Les demandes d'informations relatives à l'organisation de la dixième session du Forum régional africain doivent être adressées à :

Nassim Oulmane
 Directeur par intérim de la Division de la technologie, du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles
 Commission économique pour l'Afrique
 Courriel : oulmane@un.org

Charles Akol
 Spécialiste des questions d'environnement
 Division de la technologie, du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles
 Commission économique pour l'Afrique
 Courriel : akol@un.org

¹³ Des invitations seront adressées à des ministres et décideurs de haut niveau ainsi qu'à des spécialistes venant de ministères et d'organismes chargés de la planification économique, des finances, de l'environnement, des ressources naturelles et des ressources minérales, de la justice et de la gouvernance, des affaires sociales, de l'énergie, de l'industrie, des infrastructures, du commerce, des statistiques et des sciences et technologies.

Charles Muraya
Spécialiste de la gestion de l'information
Division de la technologie, du changement climatique et de la gestion
des ressources naturelles
Commission économique pour l'Afrique
Courriel : murayac@un.org

Amanuel Gebremariam
Informaticien
Division de la technologie, du changement climatique et de la gestion
des ressources naturelles
Commission économique pour l'Afrique
Courriel : gebremariama@un.org
